

DOSSIER RÉALISÉ
EN PARTENARIAT AVEC

arapi
provence & var

Association régionale
agréée des professeurs libéraux

Cotisation
annuelle

173 € TTC

Carte chance

Votre cotisation
est toujours
la moins chère

Marseille ☎ 04 91 17 72 20
Six-Fours ☎ 04 98 00 97 10

Stations des Alpes du Sud : un avenir en chantier

CHARLES-ANGE GINÉSY, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

« Nos stations sont des piliers

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



Charles-Ange Ginésy, élu des Alpes-maritimes et président de l'Association des maires de stations de montagne

CHEF DE FILE DES MAIRES DE STATIONS DE MONTAGNE, ÉGALEMENT PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES ET DU SYNDICAT MIXTE DE VALBERG, CHARLES-ANGE GINÉSY ÉVOQUE LES GRANDS ENJEUX DES STATIONS DES ALPES DU SUD : RÔLE DES COLLECTIVITÉS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT, DIVERSIFICATION VERS DES STATIONS DE MONTAGNE, APPORT DES SMART GRIDS À LEUR ÉCONOMIE ET À LEUR FONCTIONNEMENT.

TPBM : A l'orée d'une nouvelle saison hivernale, quel est le bilan de santé des stations de sport d'hiver des Alpes du Sud ?

Charles-Ange Ginésy : Elles ont, l'an passé, réussi à tirer leur épingle du jeu grâce à des conditions d'enneigement favorables dès le début de la saison et à l'apport de l'enneigement artificiel. Leur fréquentation a progressé de 5 % alors qu'elle a baissé sur les autres massifs : - 4 % pour l'Isère, - 0,3 % pour la Savoie, - 6 % pour la Haute-Savoie. Ceci étant, sur quatre exercices, la fréquentation baisse de 8 % dans les Alpes du Sud et elle baisse également dans les autres massifs. Au niveau national, nous arrivons à - 1,5 % sur une saison et à - 6 % sur quatre exercices cumulés. Le résultat est que la France a perdu la première place mondiale pour la fréquentation des domaines skiables au profit des Etats-Unis et elle est désormais talonnée par l'Autriche.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE :

de l'attractivité touristique »

Comment expliquez-vous ce recul ?

Il y a plusieurs raisons : les difficultés d'enneigement, les conséquences des attentats avec une baisse de la clientèle internationale. Il s'ajoute à ce contexte défavorable la fragilisation depuis plusieurs années de la santé financière des communes-stations à cause du désengagement de l'Etat et de dispositifs budgétaires inadaptés. Ces communes-stations sont frappées à la fois par la diminution constante des dotations de l'Etat et par l'augmentation des contributions au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. C'est une double peine. La péréquation entre communes supposées favorisées et communes pauvres est très préjudiciable pour les maires de stations qui investissent, qui développent leurs équipements et qui doivent faire face à des charges importantes dans leurs budgets, en raison de la spécificité des stations. Ils se retrouvent pénalisés, au profit finalement de ceux qui ne font rien et qui ne sont pas touchés. J'ajoute que le développement des stations participe largement à l'attractivité touristique de la France. Nous sommes très mobilisés sur cette question et nous battons pour faire entendre notre voix.

Cette évolution rend indispensable le soutien de l'ensemble des collectivités locales à l'économie des stations...

Il y a différents modèles économiques selon les départements. Dans les Hautes-Alpes, les grandes stations se rapprochent du modèle des Alpes du Nord avec des gestionnaires privés, dans les Alpes-de-Haute-Provence, pour les stations les plus importantes, le modèle est intermédiaire. Dans les Alpes-Maritimes, si le conseil départemental ne s'était pas engagé en 2001 dans la création de syndicats mixtes pour épauler les communes et les stations des différents massifs, ces stations aujourd'hui ne seraient plus là ! Le département participe jusqu'à 95 % au financement de ces syndicats mixtes et a mobilisé 103 millions d'euros entre 2010 et 2017. La métropole Nice Côte d'Azur est ensuite apparue dans le Syndicat mixte des stations du Mercantour. Et la région Paca est également présente avec les contrats de stations. Je dois toutefois rencontrer prochainement le président Renaud Muselier pour m'assurer de la pérennité de ce dispositif de soutien de la région.

Faut-il, face au réchauffement climatique, poursuivre le développement de l'enneigement artificiel dans les Alpes du Sud ?

Les stations des Alpes du Sud se sont lancées très tôt dans l'installation d'enneigeurs et les taux de couverture atteignent à présent des niveaux suffisants. Tout l'enjeu, même si les aléas climatiques ne datent pas d'aujourd'hui, est d'optimiser le fonctionnement de ces enneigeurs grâce aux évolutions technologiques. Il est aujourd'hui possible, avec une température humide à - 2°, de produire de la neige. La production se fait sans adjuvants, les consommations énergétiques des équipements se réduisent... Dans le processus de diversification des stations de ski vers des stations de montagne, les retenues collinaires, qui servent à alimenter les enneigeurs l'hiver, peuvent se transformer en plan d'eau pour les loisirs l'été. De façon générale, nos syndicats mixtes soutiennent ces investissements de diversification et de création de nouvelles activités, hors période hivernale.

IL Y A DIFFÉRENTS MODÈLES ÉCONOMIQUES SELON LES DÉPARTEMENTS. DANS LES HAUTES-ALPES, LES GRANDES STATIONS SE RAPPROCHENT DU MODÈLE DES ALPES DU NORD AVEC DES GESTIONNAIRES PRIVÉS, DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, POUR LES STATIONS LES PLUS IMPORTANTES, LE MODÈLE EST INTERMÉDIAIRE.

L'émergence des smart grids dans les stations, le développement de la smart mountain : un effet de mode ou un véritable défi pour les stations ?

Ce sont des enjeux très importants pour nos stations, que ce soit en termes de réduction des consommations énergétiques des équipements grâce à un pilotage optimisé ou d'amélioration de l'information des clients, au travers du développement du digital et de ses usages. La clientèle, toujours plus connectée et en réseaux, bouleverse les canaux et les réseaux traditionnels de réservation, dans un contexte de forte concurrence internationale. Le numérique appelle donc à repenser nos modèles d'organisation et le pilotage de nos stations. C'est pourquoi j'ai souhaité lancer au conseil départemental un plan d'actions appelé « smart deal » pour penser les usages numériques de demain et accompagner la transformation digitale du territoire : il s'agit d'un projet d'envergure qui passe, entre autres, par un territoire connecté grâce au déploiement de 3 800 km de fibres optiques, permettant l'Internet haut débit. L'investissement est conséquent avec 88 millions d'euros mobilisés.

Propos recueillis par Rémy Mario

HAUTES-ALPES

Les stations investissent massivement dans la neige de culture



LE PLAN SMART MOUNTAIN DE LA RÉGION, COUPLÉ AUX SUBVENTIONS DU DÉPARTEMENT, A DONNÉ UN SÉRIeux COUP DE POUCE AUX STATIONS. « BEAUCOUP ONT DÉPENSÉ UNE BONNE PARTIE DE CETTE ENVELOPPE, CONFIRME ALEXANDRE GOYET, PRÉSIDENT DE LA SECTION ALPES DU SUD DE DOMAINES SKIABLES DE FRANCE. ELLE A PERMIS UNE REMISE À NIVEAU NÉCESSAIRE POUR ÊTRE COMPÉTITIFS PAR RAPPORT AUX STATIONS ITALIENNES ET À CELLES DES ALPES DU NORD. »

Le domaine nordique de Montgenèvre est désormais clairement délimité.

pistes a été traité. Le même dispositif sera appliqué aux pistes stratégiques l'hiver prochain jusqu'à concerner l'ensemble du domaine d'ici quatre ans », annonce le maire Patrick Ricou.

Travaux d'ampleur également à Puy-Saint-Vincent. « Nous avons fini l'extension du réseau neige de culture et la nouvelle retenue collinaire de 30 000 m³ pour 4,9 M€, annonce Laurent Thélène, directeur de la SAEM* Les Ecrins. Nous avons sécurisé en neige une piste de 700 m de dénivelé afin d'assurer une bonne fréquentation sur le flanc est de la station. » L'étanchéité de la première retenue collinaire a été refaite (300 000 €) et le réseau neige de culture rénové (150 000 €).

Des investissements conséquents à Risoul et Montgenèvre

Risoul a dépensé 2,2 M€ pour la première tranche de l'extension du réseau neige de culture. « Risoul a de gros atouts : des pistes au nord, une brise

thermique froide, une altitude de 1850 m. Malgré cela, en décembre, les fenêtres de froid sont courtes depuis quelques années », constate Christian André, directeur de l'office de tourisme. L'enjeu est de pouvoir enneiger en moins de 10 jours 50 % des pistes. Le chantier des prochaines années consistera à retravailler les pentes afin d'optimiser l'enneigement.

Montgenèvre elle aussi a fortement investi dans la neige de culture (2 M€ sur deux ans). « Sur les quatre sommets de notre domaine, trois sont enneigés. Nous nous sommes donc attaqués au secteur du Chalvet, en rénovant la partie basse. Nous avons mis des enneigeurs ventilateurs monofluides et rénové la totalité des pompages sur la piste du Pharo. L'an prochain, nous enneigerons le haut des pistes. Tout cela nous permettra d'enneiger en six jours de froid nos quatre sommets », détaille Daniel Garcin, directeur des remontées mécaniques.

Montgenèvre s'est équipée d'enneigeurs ventilateurs monofluides.



Voilà à quoi ressemblera le futur centre bien-être de La Joue-du-Loup une fois les travaux terminés.

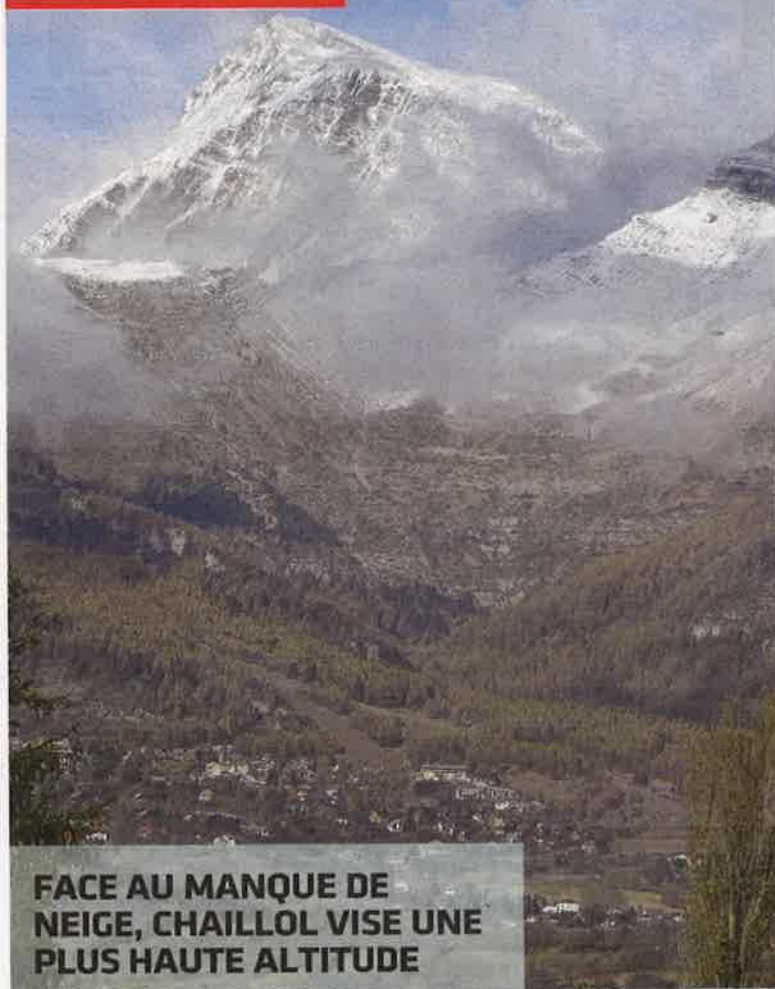


UN COMPLEXE BIEN-ÊTRE ET, PLUS TARD, UN ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE DANS LE DÉVOLUY

Dans le Dévoluy, La Joue-du-Loup s'apprête à ouvrir, en 2018, son grand complexe bien-être de 1 600 m² (6,5 M€). Ouvert 10 mois sur 12, O'Dycéa comprendra un grand bassin avec fontaine, cascade, jets, bain chaud, bain musical, un espace premium avec hammam, jacuzzi, cabines de relaxation, tisanderie, une pataugeoire avec un espace jeux pour les enfants...

Projet à plus long terme à Saint-Etienne-en-Dévoluy, encore en discussion, l'espace muséographique mettant en valeur les richesses naturelles et patrimoniales du Dévoluy et l'activité scientifique du plateau de Bure. « Ce sera un espace récréatif qui retranscrira les expériences quotidiennes du Dévoluy : la géologie, la souterrata (une grotte sécurisée sur 300 m de long, NDLR), les chourums (cavités souterraines naturelles) en remontant petit à petit jusqu'aux étoiles, décrit Cédric Brunet, nouveau directeur de l'office de tourisme. Ce ne sera pas un musée classique. Le visiteur ressentira des sensations, des émotions comme au Futuroscope. »

D'ici deux à trois ans, un télépulsé devrait permettre au domaine skiable de Chaillol de culminer à 2400 m d'altitude.



FACE AU MANQUE DE NEIGE, CHAILLOL VISE UNE PLUS HAUTE ALTITUDE

Station familiale située à 1600 m d'altitude, très ensoleillée, Chaillol subit de plein fouet le réchauffement climatique. D'ici deux à trois ans, le maire de Saint-Michel-de-Chaillol, Gérard Blanchard, espère voir aboutir son projet de télépulsé qui permettrait à son domaine de culminer à 2400 m (sous le pic du Tourond), et non plus à 2000, avec un restaurant situé à la gare intermédiaire. « Nous en sommes aux études préliminaires ; nous attendons les autorisations », prévient l' élu. Ces cabines seraient utilisées par les pratiquants de ski, de ski de randonnée, de randonnée, de raquettes, et les simples promeneurs, été comme hiver. Et, comme à La Grave, sans recours aux pisteurs et dameurs. Si le projet se réalise, le maire mettra à disposition du porteur du projet des terrains susceptibles d'accueillir une soixantaine d'appartements ou chambres d'hôtels afin de rentabiliser les remontées mécaniques. Car l'investissement, télépulsé et restaurant compris, pourrait avoisiner les 10 M€.

Les Orres ont mené une première tranche de travaux (700 000 €) qui permettra, à terme, de porter l'enneigement en neige de culture à 70 % du domaine skiable, contre 46 % actuellement.

Dans le Queyras, tandis que de nouveaux enneigeurs jalonnent les domaines de Ceillac et d'Arvieux, Molines et Saint-Véran disposent de 35 perches et de canons à neige basse pression au pied des pistes.

Enfin, Chaillol vient étoffer son parc de neuf canons à neige avec trois autres enneigeurs ventilateurs qui se déplacent au gré des besoins.

Marie-France Sarrazin

* Société anonyme d'économie mixte.

SERRE CHEVALIER S'ORIENTE VERS DES PRESTATIONS HAUT DE GAMME

Un nouveau télésiège, le Rocher Blanc, sera opérationnel dès cet hiver à Serre Chevalier. Il garantira une meilleure liaison entre Briançon et Chantemerle (2,8 M€). Mais ce qui marque véritablement cette saison, c'est la volonté de la plus grosse station des Hautes-Alpes de monter en gamme grâce à des infrastructures hôtelières haut de gamme. Un hôtel 4 étoiles de 1300 m2 et 21 chambres ouvrira dès cet hiver au Monêtiers-Bains. Au printemps, le chantier titanesque de réhabilitation du Fort des Têtes (60 M€) devrait commencer à Briançon. A terme, il devrait abriter des logements, commerces, un centre des congrès, des établissements hôteliers de qualité dont le premier hôtel 5 étoiles des Hautes-Alpes.

UNE SOCIÉTÉ FONCIÈRE POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME DES LITS FROIDS

Phare (Pour les Hautes-Alpes réussir ensemble), le groupement d'acteurs économiques haut-alpins destiné à favoriser la réalisation de projets, travaille sur la problématique des lits froids en station (il y en a environ un sur deux dans les Hautes-Alpes). Ces résidences secondaires ne sont quasiment pas occupées par leurs propriétaires, et encore moins louées. Un véritable manque à gagner pour les stations et les remontées mécaniques. « Une démarche a été engagée en janvier dernier à Montgenèvre pour créer une foncière constituée de banques commerciales régionales et de la Caisse des dépôts », rappelle le président de Phare Stéphane Scarafagio, également à la tête de la fédération du BTP. Cette société foncière accompagnera la construction de lits touristiques et la rénovation du parc des années 1970 en mobilisant les propriétaires. « En partant des envies du touriste, nous avons défini un modèle qui pourra être testé dans une ou deux stations. » Cette foncière s'attachera à ne pas reproduire les erreurs constatées en Savoie, Haute-Savoie et en Isère où les rénovations en bloc sont entrées en concurrence directe avec les produits neufs. Stéphane Scarafagio compte plutôt s'inspirer d'une expérimentation menée dans les Pyrénées qui lui semble « plus pertinente et facilement adaptable à nos stations », en travaillant sur « une valorisation patrimoniale du bien et une incitation fiscale ».

LES AUTRES TRAVAUX

Trente-cinq enneigeurs supplémentaires ont été posés à Orcières.



Le Palais des sports d'Orcières, rénové, dispose d'une nouvelle façade vitrée.



Une nouvelle retenue collinaire a été créée à Puy-Saint-Vincent.

Orcières : outre la mise en place de neuf cabines supplémentaires sur le télémix de Rocherousse (410 000 € HT), la station va profiter d'un Palais des sports rénové (2,7 M€) : une patinoire au goût du jour, avec un nouveau décor, l'ajout de vestiaires, une extension du bâtiment qui comprend les consignes à skis et à bagages, une meilleure étanchéité et une nouvelle façade vitrée.

Puy-Saint-Vincent : pour mieux desservir le flanc est, le télésiège de la Crête des Bans devrait être remplacé l'an prochain (7,5 M€). Quatre-vingt-dix mille euros ont été consacrés à l'information clientèle (l'installation d'écrans dynamiques, la refonte du site Internet et de l'application, l'aménagement des aires d'embarquement et de débarquement). Enfin, 160 000 € ont été dépensés pour éclairer une piste de 2,7 km qui permettra de skier en nocturne les mardi et samedi, de 17 h à 19 h 30.

Risoul : la station a consacré 1 M€ à l'accueil des skieurs avec de nouvelles caisses, des bornes de téléchargement et l'intégration de l'école de ski dans un lieu abrité. Le wifi gratuit a été installé dans les lieux publics (30 000 €) et la billetterie du grand parking aérien a été modernisée (110 000 €). Mais la grande innovation est sans conteste l'équipement en panneaux photovoltaïques des gares de départ et d'arrivée du télésiège du Pré du Bois (115 000 €). « Nous serons la première station à auto-consommer de l'électricité produite par nos remontées », glisse fièrement Christian André, directeur de l'office de tourisme. Ces panneaux produiront 100 000 kWh/an, soit 3 à 4 % des besoins énergétiques de l'exploitant.

Montgenèvre : la station a investi dans une application Smartphone (200 000 €). Les clients auront ainsi une multitude d'informations pratiques à portée de main : les pistes ouvertes et fermées, la météo, le damage en temps réel, l'état des routes, les places disponibles sur chaque parking, l'arrivée des prochaines navettes... La réhabilitation du domaine nordique est un autre chantier notable (30 à 40 000 €). Il est pourvu d'un local d'accueil digne de ce nom, d'un parc fermé pour que seuls les skieurs nordiques jouissent de ces 12 km de piste, d'un accès magnétique et d'un damage journalier. En 2018, Montgenèvre remplacera le télésiège de la Crête, accessible aux seuls très bons skieurs, par un télésiège (3 M€). Tout un chacun pourra ainsi emprunter la remontée qui permettra également une liaison entre les secteurs des Gondrans et le Rocher de l'aigle.

Les Orres : l'an prochain, un débrayable 6 places (8 M€) remplacera quatre remontées existantes. Il partira du front de neige 1650 pour rejoindre le sommet du télésiège de Grand Clos. Le but est de gagner en débit et de valoriser des zones moins skiées. Cette année, la largeur de la piste verte des Poussins a été doublée pour permettre aux débutants de rejoindre le reste du domaine qui leur est dédié. En centre station, de l'affichage dynamique a fait son apparition (information à destination des automobilistes, bornes tactiles dans les zones piétonnes, écran géant).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BENOÎT CAZÈRES, MAIRE DE SELONNET :

« Nous souhaitons amorcer une transition en développant les activités quatre saisons »

RÉSOLUMENT POSITIF, BENOÎT CAZÈRES, MAIRE DE SELONNET ET NOTAIRE À SEYNE-LES-ALPES, REVIENT POUR TPBM SUR LES ENJEUX DE L'UNE DES PLUS « PETITES » STATIONS FAMILIALES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. CONSIDÉRÉE COMME L'UNE DES PLUS PROCHE DE MARSEILLE, CHABANON-SELONNET ACCUEILLE 60 000 SKIEURS ENTRE NOËL ET FIN MARS.



Notaire à Seyne-les-Alpes,
Benoît Cazères, maire de Selonnet.

TPBM : Quels sont les principaux enjeux pour Chabanon-Selonnet ?

Benoît Cazères : L'enjeu majeur pour Chabanon-Selonnet est de maintenir une activité économique stable. De part son activité touristique, liée majoritairement aux activités hivernales, mais aussi pour maintenir la bonne santé de son tissu économique. Je m'explique. En ce qui concerne le maintien de l'attractivité de notre domaine skiable, historiquement géré en délégation de service publique par la société Satos*, nous avons décidé d'investir dans l'installation d'un nouveau télésiège dit « des Monges » qui viendra remplacer le précédent, vieux de 45 ans, et qui sera opérationnel dès l'ouverture prochaine de la station. Bien que nous soyons conscients des changements climatiques, nous espérons avoir encore au moins une vingtaine d'années d'exploitation des remontées mécaniques. Il ne faut pas oublier aussi que la sta-

tion est pourvoyeuse d'emplois, près de 80 salariés saisonniers travaillent chaque année à Chabanon. Et si les retombées économiques réelles découlent de la présence de la station de ski, elles reposent majoritairement sur les activités d'hôtellerie, de restauration et de commerce qui gravitent autour. Parallèlement, je souhaite que sur la commune de Selonnet, nous arrivions à maintenir une activité économique autre. Mais ce défi ne sera possible qu'avec le déploiement du numérique. Pour que nos entreprises se développent, nous devons avoir un réseau numérique efficient. Et je dois reconnaître que ce n'est pas toujours le cas.

Maintenir un budget équilibré lorsque l'on est maire de « station-village », est-ce un casse-tête ?

Le budget des remontées mécaniques est un budget spécifique. La commune porte les investissements mais elle ne les porte pas seule. Nous travaillons en partenariat avec notre délégataire de service public. Cependant, les recettes liées à l'activité touristique hivernale sont réelles pour notre commune. Les 1 800 lits touristiques, comprennent les maisons secondaires, et l'activité des entreprises

LE PROJET DE REMPLACEMENT DU TÉLÉSIÈGE DE CHABANE VIEILLE

Le télésiège des Monges aura des caractéristiques très proches de l'ancien appareil. Il sera équipé d'un dispositif à pinces fixes et de sièges biplaces avec un débit de 1 200 personnes par heure (contre 900 personnes/heure actuellement). Il empruntera le tracé actuel et desservira les pistes de Pra Long et Tête Grosse. Le démantèlement de l'ancien appareil et la construction du nouveau télésiège se sont effectués avec les moyens traditionnels des travaux de terrassement (pelle mécanique, brise-roche hydraulique) et de construction mécanique (engins de levage) à partir des voies et chemins existants accessibles aux véhicules tout-terrain. Pour les secteurs inaccessibles, les travaux ont été réalisés par hélicoptère.
Cout de l'opération : 1,860 M€. Financement : région : 420 000 € ; conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence : 150 000 €.

autour de la station représentent 60 % des recettes fiscales de la commune, notamment grâce à la CFE** mais aussi à la taxe d'habitation que nous percevons.

Quels sont vos projets d'investissements ?

Nous ne sommes pas dupes. Nous sommes conscients que nous devons diversifier nos activités. Nos objectifs sont de maintenir l'activité hivernale tant que cela sera possible, mais sans développer de nouvelles pistes. Nous mettons aujourd'hui l'accent sur le renforcement de l'enneigement. Parallèlement, nous souhaitons amorcer une transition en développant les activités quatre saisons autour de deux axes principaux. Nous avons en premier lieu un projet d'aménagement des berges de la rivière qui traverse le village, la Blanche. Nous envisageons

NOUS SOMMES CONSCIENTS QUE NOUS DEVONS DIVERSIFIER NOS ACTIVITÉS. NOS OBJECTIFS SONT DE MAINTENIR L'ACTIVITÉ HIVERNALE TANT QUE CELA SERA POSSIBLE, MAIS SANS DÉVELOPPER DE NOUVELLES PISTES. NOUS METTONS AUJOURD'HUI L'ACCENT SUR LE RENFORCEMENT DE L'ENNEIGEMENT.

de développer les activités cyclistes, de marche à pied ou encore de pêche. Le remplacement du télésiège de « Chabane Vieille » nous permet également d'anticiper les activités estivales où nous pourrions transporter des vététistes ou des randonneurs au sommet.

Notre second axe de développement aura comme décor le front de neige sur lequel nous envisageons de créer des circuits de randonnées à thèmes. Pour ces deux projets, rien ne sera opérationnel avant 2019.

Propos recueillis par Hélène Saveuse

* SA d'aménagement touristique de Selonnet.

** Cotisation foncière des entreprises.

LA ROUTE DES VINS

cadeaux d'affaires

www.laroutedesvins.com

486 rue Paradis 13008 Marseille
04 91 22 84 00

87 rue Borde 13008 Marseille
04 91 77 20 20

64 place de l'Estaque 13016 Marseille
04 91 51 64 43

Les stations bas-alpines à l'épreuve du changement climatique



Neige de culture : agrandir les retenues collinaires pour pallier au déficit d'enneigement

DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, LA TENDANCE N'EST PAS À LA CONSTRUCTION SYSTÉMATIQUE DE NOUVELLES RETENUES.

Avec la hausse des températures hivernales, la construction de nouvelles retenues collinaires visant à augmenter la capacité de production de neige de culture semble être une solution de choix. Et pourtant, dans les Alpes-de-Haute-Provence, « aucun projet nouveau n'a été réalisé en 2017 », selon les services de la préfecture. « Seul le Syndicat mixte du Val d'Allos a effectué une réparation sur le barrage de la Tardée, ce qui va lui permettre de récupérer la totalité du volume initialement prévu,

bassin de 3 000 m³ de stockage complémentaire.

Globalement, concernant l'évolution des demandes de création de retenues collinaires auprès des services de la préfecture : « le relèvement des températures hivernales et la diminution des périodes de grand froid continu génèrent une évolution de la stratégie d'enneigement de la part des services des pistes, avec la volonté de stocker de l'eau en quantité suffisante pour alimenter des réseaux d'enneigement dimensionnés pour fournir

une quantité de neige permettant la couverture des pics » sans construire de façon systématique de nouvelles retenues.

Parmi les projets à l'étude et qui devraient voir le jour en 2018, le Syndicat mixte de Pra Loup a demandé l'autorisation de modifier l'alimentation de son réseau d'enneigement à partir de la retenue de Costebelle, pour pouvoir disposer de plus gros débits sur le réseau d'enneigement. Parallèlement, à Saint-Jean-Montclar, un projet de construction d'une réserve supplémentaire est également en cours d'étude, il devrait permettre d'enneiger les pistes sur un délai plus court qu'aujourd'hui. Le projet serait situé sur le plateau de la Chau. Enfin, la station de Chabanon-Selonnet devrait déposer un dossier visant à restructurer et rationaliser l'utilisation de ses deux retenues, avec probablement des modifications capacitaires pour, là encore, pouvoir enneiger plus vite son domaine.

L.-N. S.

POUR LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE PRA LOUP

En 2017, le Syndicat mixte d'aménagement de Pra Loup (SMAP) a initié les travaux d'augmentation du débit de production instantanée de neige de culture. Aujourd'hui, le débit est de 500 m³/h. Après travaux, ce débit sera porté à 1 200 m³/h. Ce chantier, qui impose la vidange de la retenue de Costebelle, principale retenue collinaire de Pra Loup avec sa capacité 170 000 m³, pour le percement de la digue, a été repoussé au printemps 2018. Outre la mise en place par fonçage d'une canalisation dans la digue de la retenue, plus de 2 km de canalisation seront posés pour un coût global d'opération de 1,45 M€ HT. De son côté, la régie exploitant le domaine skiable de Pra Loup a concentré ses interventions sur la liaison avec Pra Loup afin d'en sécuriser l'ouverture sur la partie basse. Ces travaux se sont traduits par l'installation d'ombrières, accompagnée d'une reprise du dévers de la piste.

Les investissements du Syndicat mixte du Val d'Allos

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE LANCEMENT DE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'OPÉRATION « AMÉNAGEMENT RIVE GAUCHE ».

En août dernier, le Syndicat mixte du Val d'Allos (SMVA) a initié la première partie de l'opération « Aménagement rive gauche » avec le remplacement du télésiège des Chauvets (1 200 skieurs par heure) par deux tapis skieurs, permettant à deux personnes de monter de front et d'atteindre chacun un débit de 3 000 usagers par heure. Ces équipements se situent en centre station de La Foux d'Allos et sont les premiers utilisés pour accéder à la liaison vers Pra Loup. Le coût de ces travaux s'élève à plus de 1,8 M€ HT.

La fin du premier tapis permettra d'un côté, d'alimenter la piste de ski des Gentianes et de l'autre, la zone d'évolution de l'ESF (Ecole du ski français) ou pour les piétons, les copropriétés et commerces proches. Le deuxième desservira le télésiège actuel de Marin Pascal (vers TK Signal, secteur Vescal et liaison). Ces nouveaux équipements, dotés d'un éclairage par LED, pourront être mis en service après la fermeture des remontées mécaniques, offrant ainsi une nouvelle activité « après ski ». Outre le démontage du télésiège, des travaux de terrassements conséquents ont été nécessaires afin de « dégager » l'espace nécessaire à l'implantation en 2018 de la gare de départ du futur télésiège débrayable six places de Marin Pascal.

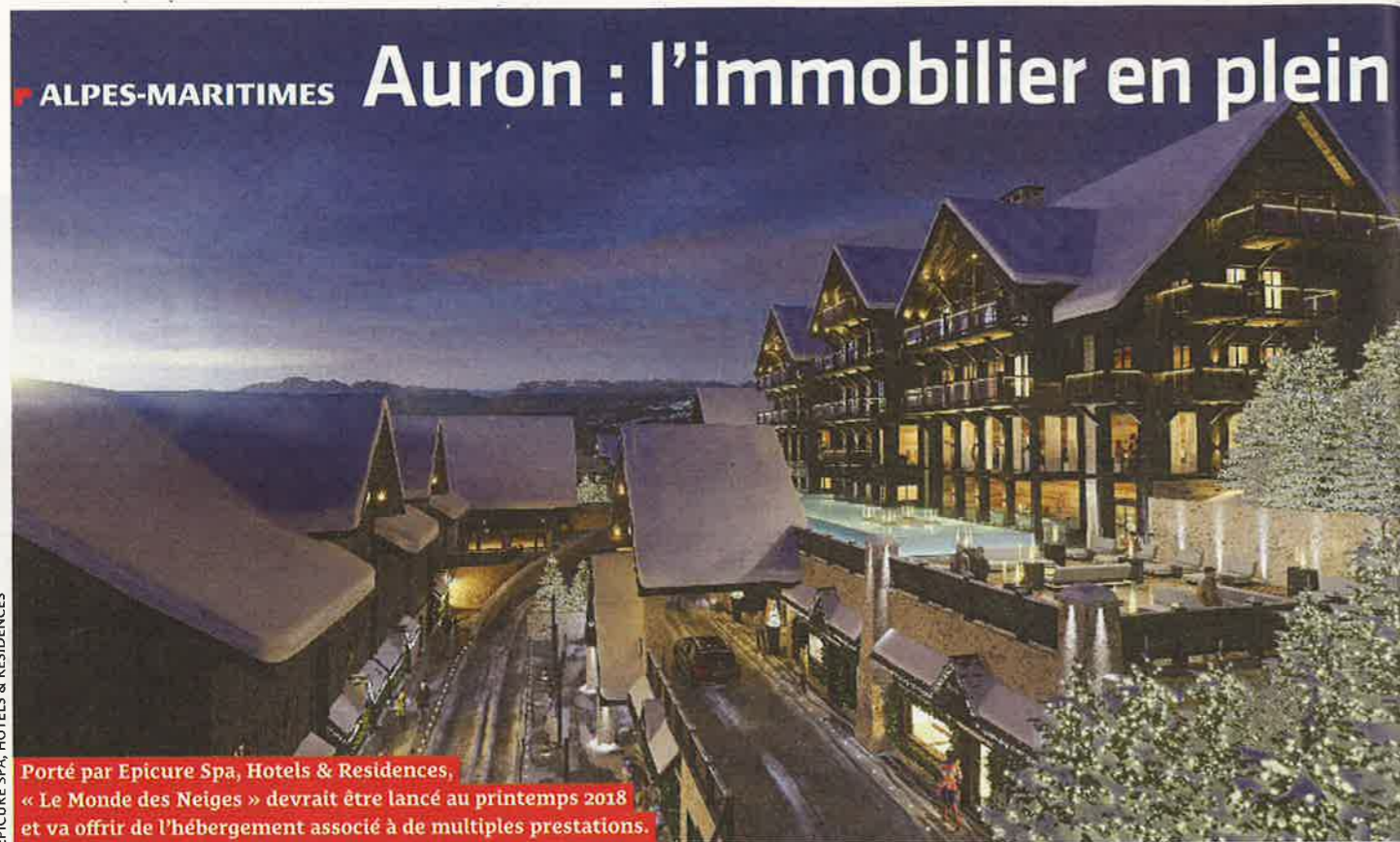
Toujours en 2017, le SMVA s'est également lancé dans des travaux de réfection totale de l'étanchéité de la retenue de la Tardée, lieu de stockage de la ressource en eau de la station, destinée à la production de neige de culture du domaine skiable de La Foux d'Allos. Les 40 000 m³ de la

retenue vont désormais pouvoir être entièrement mobilisés. Ces travaux de 850 000 € HT sont achevés depuis la mi-octobre.

Travaux d'entretien réglementaires sur le téléphérique des Guinands

Le SMVA a aussi assuré les travaux d'entretien réglementaires sur le téléphérique des Guinands, reliant le centre village d'Allos au domaine skiable du Seignus. D'un coût de près de 600 000 € HT, les travaux ont compris la révision des cabines et le remplacement de certains éléments électriques de puissance et de commandes. En 2018, l'opération « Aménagement rive gauche » sera poursuivie avec le remplacement du télésiège de Marin Pascal par un télésiège débrayable six places dont la gare d'arrivée permettra de desservir la piste des Digitales (actuellement accessible depuis le téléski du Signal). Ces travaux de construction de télésiège seront accompagnés par un reprofilage des pistes desservies et le cas échéant, elles seront dotées d'équipements de neige de culture afin d'en assurer la disponibilité tout au long de la saison hivernale. Outre la piste précitée, les pistes de la Forêt, de Tétraz et d'Arnica feront l'objet d'aménagements afin d'en faciliter l'usage. Au total, le montant de ces travaux (télésiège, terrassements de piste et neige de culture) devraient s'élever à 9,2 M€ HT. Ce télésiège sera le premier chaînon sur l'itinéraire reliant La Foux d'Allos à Pra Loup qui composent l'Espace Lumière sur lequel les deux syndicats mixtes se sont engagés (SMVA/ Syndicat mixte d'aménagement de Pra Loup).

L.-N. S.



ALPES-MARITIMES **Auron : l'immobilier en plein renouveau**

Porté par Epicure Spa, Hotels & Residences, « Le Monde des Neiges » devrait être lancé au printemps 2018 et va offrir de l'hébergement associé à de multiples prestations.

COMPLEXES HÔTELIERS ET CHALET-RÉSIDENCES DE LUXE... LE MARCHÉ IMMOBILIER D'AURON CONNAÎT UN NOUVEL ENGOUEMENT, FAVORISÉ PAR LES RÉCENTS INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION DE LA STATION SITUÉE SUR LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE. DE NOMBREUX PROJETS - HAUT DE GAMME - SONT PRÊTS À ÊTRE ENGAGÉS.

« Nous récoltons les fruits des investissements très importants engagés depuis plusieurs années par le Syndicat mixte des stations du Mercantour pour équiper et moderniser notre domaine skiable. La commune a également lancé des projets de réaménagement et de diversification. Auron, station-village, est redevenue très attractive et attire promoteurs et investisseurs avec des projets haut de gamme », se réjouit Colette Fabron, la maire de Saint-Etienne-de-Tinée, commune sur laquelle se trouve la station. Après une longue période atone, et contrairement à Isola 2000 dont les extensions immobilières sont toujours bloquées, une nouvelle page du développement immobilier d'Auron est en train de s'écrire. Des complexes hôteliers, des résidences de tourisme, des résidences classiques en accession, etc., sont sur la ligne de départ ou déjà en travaux. Comme « Le Pilon », à l'emplacement de l'ancien hôtel du même nom, où 56 appartements et 10 chalets, signés Dan Costa-Foru, sont en train de sortir de terre. « Nous prévoyons un achèvement à Noël 2018 et une livraison dans les premiers mois de 2019 », confirme le promoteur Luc Moulinas.

DES COMPLEXES HÔTELIERS, DES RÉSIDENCES DE TOURISME, DES RÉSIDENCES CLASSIQUES EN ACCESSION, ETC., SONT SUR LA LIGNE DE DÉPART OU DÉJÀ EN TRAVAUX. COMME « LE PILON », À L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN HÔTEL DU MÊME NOM, OÙ 56 APPARTEMENTS ET 10 CHALET, SIGNÉS DAN COSTA-FORU, SONT EN TRAIN DE SORTIR DE TERRE.

« Auron bénéficie de la présence d'une clientèle monégasque et azuréenne aisée mais aussi internationale grâce à l'aéroport de Nice. Et elle profite également de l'engouement pour les stations de montagne, hors période hivernale. Dans le neuf, le marché s'établit entre 5 500 et 6 500 euros le m² », analyse Nicolas Viale, dirigeant d'Ineuf.com, en charge de la commercialisation de plusieurs de ces nouveaux ensembles.

« Le Monde des Neiges », un resort très attendu

Le projet phare de ce renouveau est incontestablement « Le Monde des Neiges » porté par Epicure Spa, Hotels & Residences, une foncière familiale qui veut mettre en œuvre à Auron, un concept totalement novateur dans les Alpes du Sud, positionné sur l'après-ski. « Le Monde des Neiges » va en effet associer un hôtel 5 étoiles d'une trentaine de chambres, cinq restaurants gastronomiques, un spa de 1 200 m² et 17 boutiques. Les partenaires ? La chaîne Hôtels & Préférence, le chef Bruno Oger, deux étoiles au guide Michelin, et la marque de cosmétique suisse Cellescosmet. Associé à ce resort, qui sera ouvert neuf mois par an, est prévu de l'immobilier d'hébergement haut de gamme avec des résidences représentant une cinquantaine d'appartements et cinq chalets. Au total, une nouvelle capacité d'hébergement de 420 lits pour la station et un équipement de 25 000 m² de plancher.

renouveau

L'investissement global est évalué à 40 millions d'euros. Le projet, à l'architecture traditionnelle pour faciliter son insertion dans le paysage de la station, a été confié à Guillaume Rochin (Thot Arkitec) pour la conception et à Richard Guilhem pour l'exécution et la décoration. Et après plusieurs années de procédure et de mise au point, le permis de construire a été délivré fin août. « La commercialisation a atteint 80 % pour la première tranche des résidences, une trentaine d'appartements, avant même la délivrance du permis de construire. C'est exceptionnel, se réjouit Yann Anciaux représentant le groupe familial. Nous allons anticiper le lancement de la deuxième tranche. Quant aux travaux, nous les lancerons au printemps 2018 pour une livraison de la première tranche des résidences en février 2019. Nous lancerons également, en 2018, les chalets. » Pour l'hôtel, plus long à réaliser mais qui sera construit en même temps que les logements, sa livraison est prévue fin 2020.

« Le Vermont » à la commercialisation

En plein cœur de la station, proche du syndicat d'initiative et à la place d'un autre ancien hôtel, les opérateurs locaux qui avaient réalisé en 2012 « Le Montana », lancent la commercialisation du « Vermont » et jouent aussi la carte du haut de gamme. Soixante-dix appartements - du 2 pièces au chalet sous toiture de 150 à 200 m² -, 150 places de parking en sous-sol, des commerces en rez-de-chaussée sont prévus. Le créneau visé est de celui de la résidence secondaire pour une clientèle pouvant investir de 6 000 à 10 000 euros/m², voire au-delà... L'architecture, signée Georges Dikansky, combine architecture de montagne et écriture contemporaine avec du métal, du verre et de la pierre. Les prestations seront également très luxueuses. « Nous allons



Le Vermont, signé Georges Dikansky, mêle architecture de montagne et écriture contemporaine.

« LE VERMONT », CE SONT 70 APPARTEMENTS - DU 2 PIÈCES AU CHALET SOUS TOITURE DE 150 À 200 M² -, 150 PLACES DE PARKING EN SOUS-SOL, DES COMMERCES EN REZ-DE-CHAUSSÉE SONT PRÉVUS. LE CRÉNEAU VISÉ EST DE CELUI DE LA RÉSIDENCE SECONDAIRE POUR UNE CLIENTÈLE POUVANT INVESTIR DE 6 000 À 10 000 EUROS/M², VOIRE AU-DELÀ...

doter cette résidence d'une conciergerie permettant de pratiquer la location haut de gamme. C'est une nouveauté à Auron », détaille Yannick Tanguy, cogérant de la SARL d'aménagement du Cœur d'Auron ». Les travaux sont prévus en juin 2018 pour une livraison en 2020.

A 500 m du cœur de la station, un autre opérateur régional, 2B Concept, fait le chemin inverse : après la livraison du « Chalet Louise » début 2015, une quinzaine d'appartements de luxe, il va réaliser le « Le Chalet Paul » qui comportera également une quinzaine d'appartements. Mais sur un créneau plus abordable : de l'ordre 5 000 euros le mètre carré avec des surfaces plus réduites et des prestations moindres. « Il y a actuellement beaucoup d'offre sur le marché, peut-être même un peu trop. Nous préférons lancer un produit d'entrée de gamme, au prix attractif », analyse Benjamin Bezio, gérant de 2B Concept.

Le groupe Partouche arrive

Cette effervescence du marché ne devrait pas toutefois retomber immédiatement : la commune, propriétaire du foncier, a récupéré le site de l'USB-TP* où le groupe Terlat, qui a été mis en liquidation judiciaire, prévoyait de réaliser une résidence de tourisme. Et un autre projet se prépare. « La Caisse des dépôts et Odalys participeront à la création d'une de résidence de tourisme 4 étoiles représentant 400 lits banalisés. Un investisseur est en attente pour pouvoir lancer l'opération. Sous deux ans, le projet sera concrétisé », assure la maire, Colette Fabron. Autre arrivée de marque qui ne passe pas inaperçue à Auron : le groupe Partouche. Il a racheté récemment l'hôtel Nevada pour le transformer en complexe de luxe. Un permis va être déposé...

Rémy Mario

* Union sociale du bâtiment et des travaux publics.



Le Chalet Paul, conçu par le cabinet Février-Glauffret, devrait être également lancé au printemps 2018.

ALPES-MARITIMES

Nice Côte d'Azur : la métropole au chevet de ses stations

LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR A LA PARTICULARITÉ DE POSSÉDER DANS SON PÉRIMÈTRE SEPT STATIONS DE SKI ET STATIONS-VILLAGES. LES DEUX PRINCIPALES STATIONS DE SKI, AURON ET ISOLA 2000, SONT INTÉGRÉES DANS UN SYNDICAT MIXTE QUI A FINANCÉ UNE MODERNISATION SANS PRÉCÉDENT.

En 2003, à l'initiative du département des Alpes-Maritimes, les stations d'Isola 2000, d'Auron et de Saint-Dalmas-le-Selvage, ont été regroupées au sein du Syndicat mixte des stations du Mercantour avec pour objectif de mutualiser le financement de leurs équipements et ce en faisant jouer la solidarité départementale. « La création de cette structure unique a permis de soulager financièrement les communes alors en déficit et dans l'incapacité de réaliser des investissements. Elle a aussi été le point de départ d'une politique d'aménagement ambitieuse », rappelle Christian Estrosi, le président de la métropole Nice Côte d'Azur qui a initié cette création de syndicats mixtes « neige » dans le département, lorsqu'il le présidait. En 2012, la métropole a rejoint le syndicat mixte des stations du Mercantour et y est même devenue majoritaire.

Grâce aux participations du département, de la métropole mais aussi du conseil régional Paca à partir de 2015 (environ 5 millions d'euros injectés chaque année par chacun des partenaires), ces stations ont reçu une véritable bouffée d'oxygène. En 15 ans, les investis cumulés ont atteint 165 millions d'euros : nouvelles remontées mécaniques, aménagement de retenues collinaires et mise en place de plusieurs centaines d'enneigeurs qui couvrent à présent à 62 % du domaine skiable d'Isola 2000 et 55 % de celui d'Auron. Aujourd'hui, les investissements s'orientent vers l'optimisation des domaines comme le réaménagement du snowpark d'Isola 2000 ou le développement des innovations numériques (mise en place de webcams dernière génération, de vidéos zone et de spots photos au sommet des pistes).

Isola 2000 : le front de neige en attente de la maîtrise foncière

A Isola 2000, le Syndicat mixte des stations du Mercantour porte le dossier du réaménagement du front de neige, un investissement à 9 millions d'euros destiné à améliorer la sécurité sur ce site en séparant les flux de skieurs et en supprimant les croisements de pistes et de montées des téléskis. Le dossier

MAIRIE DE ROUBION



A Roubion, le Syndicat mixte de la station de Roubion-Les Buisseries va financer le nouveau télésiège des Buisseries.

GRÂCE AUX PARTICIPATIONS DU DÉPARTEMENT, DE LA MÉTROPOLE MAIS AUSSI DU CONSEIL RÉGIONAL PACA À PARTIR DE 2015, LES STATIONS D'ISOLA 2000, D'AURON ET DE SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE, REGROUPÉES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DU MERCANTOUR, ONT REÇU UNE VÉRITABLE BOUFFÉE D'OXYGÈNE. EN 15 ANS, LES INVESTIS CUMULÉS ONT ATTEINT 165 MILLIONS D'EUROS.

a franchi l'étape de l'ensemble des autorisations administratives : défrichage, permis d'aménager, autorisation loi sur l'eau. Mais depuis 2015, l'opération est reportée pour des difficultés liées à la maîtrise foncière des terrains, une question récurrente à Isola 2000... « Seule une première tranche a pu être engagée cette année pour la piste verte. Pour poursuivre cet aménagement, une procédure d'expropriation a été engagée pour obtenir la maîtrise foncière, suite au refus d'acquisition amiable », précisent les responsables du Syndicat mixte des stations du Mercantour.

A Saint-Dalmas-le-Selvage, est prévue la réhabilitation du refuge de Sestrières et la construction d'un lodge d'altitude. Une étude de programmation pour cette rénovation-extension a été réalisée et une procédure UTN* est en cours.

Nouveau télésiège à Roubion

Station-village de la métropole, Roubion, intégrée dans un autre syndicat mixte - le Syndicat mixte de la station de Roubion-Les Buisseries, avec le département en chef de file (95 % de participation) - bénéficie également de cette solidarité littoral-montagne. « Nous allons procéder en 2018 au remplacement du télésiège des Buisseries avec un nouveau 4 places pouvant transporter 1 400 skieurs/heure. C'est un investissement structurant pour l'avenir de Roubion », explique le maire, Philip Bruno. L'investissement du syndicat mixte s'élève à 4 millions d'euros et l'équipement aura la particularité d'avoir sa gare motrice en amont pour des raisons d'insertion dans le site de la station. Combinés à la réalisation en cours d'un nouveau programme d'hébergement de 36 logements (le programme immobilier « Les Chalets du Front de Neige »), à la mise en valeur d'un site archéologique (le site protohistorique de la Tournerie), ces aménagements offrent de nouvelles perspectives d'avenir à cette station verte du département.

Rémy Mario

* Unité touristique nouvelle.

Isola 2000 : CTH Ingénierie et Valtinée optimisent le snowpark

LE RÉAMÉNAGEMENT DU SNOWPARK D'ISOLA 2000 FAIT PARTIE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON 2017-2018 DANS LA STATION DE LA VALLÉE DE LA TINÉE. UN CHANTIER DE TERRASSEMENT EXPRESS MENÉ À LA FIN DE L'ÉTÉ PAR UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES LOCALES.

A Isola 2000, la station possède avec son snowpark (constitué d'un boardercross et d'une zone de sauts) un équipement ludique, très fréquenté, mais dont la bonne exploitation (virages, bosses) nécessite un enneigement naturel important ou, le cas échéant, un apport de neige conséquent en bord de piste par des engins. « Pour garantir une ouverture du snowpark avec un minimum de neige naturelle, nous avons décidé de réaliser par des travaux de terrassement, une préformation des modules de chaque zone qui permettront également de limiter les heures de damage », expliquent les responsables du Syndicat mixte des stations du Mercantour, maître d'ouvrage. Ce chantier de près de 600 000 euros TTC, qui a également consisté à rectifier le tracé du boardercross pour le rendre plus sûr et bien séparer les flux de pratiquants (piste et snowpark), vient d'être mené à bien par CTH Ingénierie, maître d'œuvre, et un groupement d'entreprises locales, Valtinée, Abel Garcin et Ferrier.

Moins de stock de neige et plus de sécurité

« Il s'agit d'une démarche innovante, répondant aux contraintes d'enneigement et aux besoins d'optimisation des installations par les gestionnaires de stations », explique Stéphan Hansen, dirigeant de CTH Ingénierie, bureau d'études travaux publics basé à Sophia Antipolis et spécialisé, entre autres, dans les travaux de montagne. Le projet a consisté tout d'abord à réaliser une série de relevés module par module sur neige et sur terrain naturel pour déterminer l'importance des préformations et des terrassements qui limitent désormais à 1 m la hauteur de neige nécessaire à l'utilisation optimale du snowpark. Résultat : les besoins de neige pour faire fonctionner dans de bonnes conditions le snowpark passent de 26 500 m³ à 9 200 m³. Pour les entreprises, la contrainte principale était d'intervenir en altitude pour réaliser un terrassement « fin » d'environ 15 000 m³, dans un délai très court. Les travaux ont en effet été menés de fin août à début novembre et se sont terminés juste avant les premières chutes de neige. « Pour tenir ce délai, des moyens importants ont été mobilisés : un bulldozer, quatre tombereaux, trois pelles de 24 à 42 tonnes, un compacteur », précise Pierre Mario, un des dirigeants de Valtinée, PME fami-

POUR GARANTIR UNE OUVERTURE DU SNOWPARK AVEC UN MINIMUM DE NEIGE NATURELLE, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE RÉALISER PAR DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT, UNE PRÉFORMATION DES MODULES DE CHAQUE ZONE QUI PERMETTRONT ÉGALEMENT DE LIMITER LES HEURES DE DAMAGE », EXPLIQUENT LES RESPONSABLES DU SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DU MERCANTOUR, MAÎTRE D'OUVRAGE. UN CHANTIER DE PRÈS DE 600 000 EUROS TTC.



Le projet a consisté à préformer les modules du snowpark et à améliorer le tracé du boardercross.

liale (30 personnes, 4 millions d'euros de chiffre d'affaires) de travaux publics et bâtiment, basée à Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Valtinée fête cette année ses 90 ans d'existence et, après s'être forgée une solide réputation dans les travaux de montagne, a réussi à se diversifier avec des chantiers de bâtiment sur le littoral. Elle vient notamment de participer à la réalisation du nouveau centre d'entraînement de l'OGC Nice dans l'éco-vallée. Pour le chantier d'Isola, l'utilisation d'une unité de concassage a permis la valorisation et le réemploi des déblais et il n'a nécessité aucun apport de matériaux extérieurs.

Rémy Mario